

leroymerlinsource



Didier Larue, à gauche, avec son associé, Julio Silva

les entretiens

Didier Larue
paysagiste DPLG

Des espaces publics aux jardins individuels

Passionné de nature et de dessin, il se consacre au paysage dès ses années d'école d'architecture à Lille. Il crée son agence nord à Lille en 1980 puis une agence sud à Lyon en 2002. Il s'associe finalement à Julio Da Silva, ingénieur Voirie et Réseaux Divers, pour créer l'Atelier LD en 2006. Depuis plus de 20 ans, il enseigne en écoles d'architecture, intervient comme conférencier et formateur HQE.

Dans son parcours professionnel, il a connu les évolutions considérables du métier de paysagiste : autrefois réservé à des lieux de prestige, il s'est imposé dans la conception des espaces publics et parfois privés, avant d'accompagner aujourd'hui les enjeux majeurs du développement durable et du changement climatique.

Quelle vision aviez-vous du paysage et du paysagiste au moment de vos années de formation ?

D'abord c'était un métier très rare au début des années 70, on n'en rencontrait guère. Le paysagiste, c'était un ingénieur horticole, un spécialiste de l'art des jardins clos, travaillant dans des parcs, des châteaux, des sites historiques. Donc un métier de luxe, associé à des lieux de prestige. Ou alors le paysagiste était simplement là pour rendre service à l'architecte, apporter quelques compétences pour verdir un programme. Mais au temps de l'architecte démiurge, il ne fallait sûrement pas qu'un arbre vienne masquer l'architecture...

Pour ma part, j'étais à l'époque partagé entre l'amour de la nature et la passion du dessin. Après m'être ennuyé en fac de biologie, j'ai voulu m'inscrire aux Beaux Arts à Lille, mais il n'y avait plus de place, et c'est comme ça que j'ai atterri en architecture ! Et là, tout m'a plu, j'ai vraiment découvert le plaisir du travail. Concernant le paysage, mon premier souvenir marquant concernait un grand exercice : nous devions travailler sur une programmation de 5 000 arbres sur une commune du bassin minier. C'est la première fois que j'ai appréhendé comment marche le paysage, quel effet produit par exemple un rideau de peupliers sur la perspective d'une telle région. Plus tard en dernière année, nous avons travaillé sur la citadelle de Lille, c'est là que j'ai rencontré un paysagiste, qui m'a proposé du travail. J'ai eu une entrée rapide dans la vie professionnelle, avec très vite beaucoup de projets.

Vous avez donc démarré votre vie professionnelle alors qu'une demande de paysage émergeait puis s'imposait ?

C'était le début des grandes opérations de réaménagement urbain, je me souviens par exemple d'un ZAC importante à Roubaix, où l'on travaillait à la fois sur les espaces verts, les arbres, mais aussi les matériaux. L'essor des villes nouvelles comme Villeneuve d'Ascq ou L'Isle d'Abeau a aussi beaucoup compté, car là on considérait un paysage dans son ensemble. C'est l'époque où je me suis mis à mon compte. En dix ans s'est opéré une transformation radicale, et nous étions très peu nombreux sur ce marché, on était donc très sollicités !

Dans la conception des espaces publics urbains, il y a donc eu un changement complet, y compris de moyens : les budgets ont été multipliés par dix, voire par vingt pour ce type d'opération. On a créé de

nombreux parcs, avec un nouveau rapport au minéral, aux formes, aux plans d'eau, aux essences... Au début des années 90 sont apparues des chartes paysagères. Les régions ont financé des projets urbains, à condition qu'ils intègrent une vision d'ensemble, comprenant le paysage, la place de la nature, l'environnement global du bâti.

Comment, dans un parcours de paysagiste, passe-t-on de la commande publique, à une action sur des espaces privés ?

J'ai eu une première mission sur un problème de lotissement, qui avait été mal intégré dans le paysage, en Normandie. C'est le moment où des lotisseurs, comme Foncier Conseil, avec qui j'ai travaillé, ont affirmé leur volonté de se distinguer de la mauvaise image du lotissement. Or, le problème dans ces lotissements venait du manque d'attention à l'espace public et aux limites entre public et privé : les clôtures, les haies... En étudiant les anciens quartiers, on voit bien toute l'importance qu'avaient le végétal, les jardins et leurs limites en termes de liens urbains, sociaux : dans le pavillonnaire ancien, de belles clôtures, de belles haies, quelques grands arbres bien placés, ça « fait quartier ». Avec ce lotisseur, on a donc réfléchi à ces aspects : le nombre d'arbres par parcelle, le type de haies, les bons végétaux, le traitement des clôtures, des entrées. Un label interne a été créé.

Il a aussi fallu travailler sur d'autres aspects, par exemple l'évolution des règlements, pour les faire changer : ce n'est pas simple de revenir sur des règlements de lotissement interdisant de créer un jardin potager ou de faire sécher son linge à l'extérieur !

C'est aussi un travail sur les représentations, les mentalités, il a fallu convaincre ?

Il a fallu faire avec les résistances des habitants. On vit sur le sacro-saint idéal de la maison individuelle, espace de liberté intime et de sécurité : on avait pris l'habitude d'ériger des barricades vertes, d'élever des rangées de thuyas derrière lesquels se cacher. Donc proposer voire imposer des évolutions sur les choix d'arbres, de murs, de haies, c'est déjà un peu une intrusion chez les gens.



Haie bocagère à Bois Guillaume, Seine Maritime

Il a donc fallu argumenter auprès des acheteurs : expliquer par exemple qu'imposer une haie de type bocager, cela donne du cachet à la maison, c'est donc bon à la revente. Je me souviens d'avoir tenu des réunions de présentation avec des acheteurs potentiels. L'ambiance était plutôt tendue au départ. Mais quand j'étais convaincant, diapos à l'appui, vous pouvez être sûr qu'en fin de réunion, tout le monde venait me demander conseil pour son jardin !

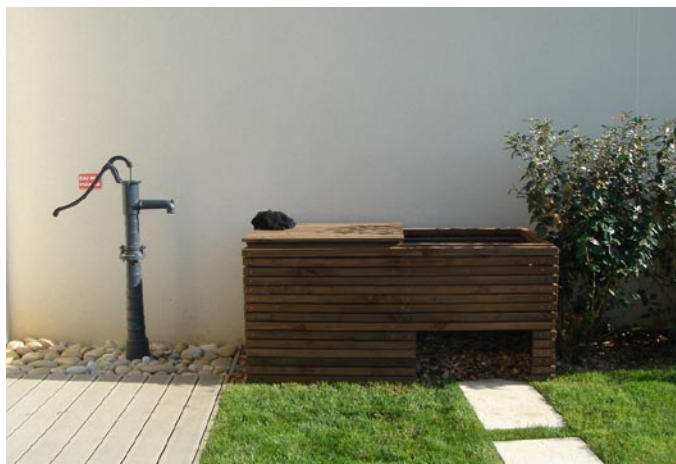
De la même manière, dans la mentalité française, une pelouse c'est impeccable et bien tondu. Là aussi, il faut expliquer qu'on peut aller vers des gestions plus légères : si la pelouse a un aspect moins ordonné, c'est aussi moins de travail au quotidien.

J'ai vu ainsi augmenter la soif d'information, la volonté d'apprendre et de faire des acheteurs, notamment des primo-accédants, des citoyens qui n'avaient plus de rapport permanent avec la nature.

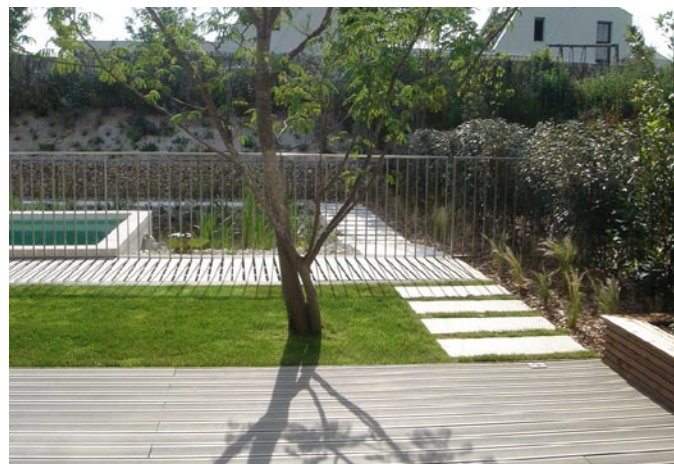
Vous avez travaillé sur le projet des Hauts de Feuilly, à Saint-Priest (69), un groupe de maisons passives et compactes, avec l'architecte Thierry Roche (correspondant Leroy Merlin Source, voir interview par ailleurs). Comment avez-vous conçu les jardins de ces maisons ?

Ce sont des maisons compactes, avec de petits espaces jardins, et une approche environnementale sur tous les aspects possibles. On a voulu garder l'idée du jardin comme pièce extérieure, agréable à vivre, tout en y passant peu de temps en travail d'entretien. C'est par exemple limiter la zone de pelouse, la considérer comme un beau tapis dans le salon : un espace privilégié. À côté, on peut laisser des zones plus sauvages, avoir des espaces presque autosuffisants. Ça va aussi ouvrir à une approche plus écologique : utiliser moins de produits, installer un bac à compost, et donc réduire le volume de déchets... On a installé systématiquement une citerne de récupération d'eau, c'est aussi une sensibilisation à un usage raisonné de l'eau du réseau.

L'essentiel, c'est de conjuguer l'utile et le plaisir, aborder le sujet par des fonctions agréables : avoir des tomates cerises qui poussent à portée de main au moment de l'apéro, c'est un plaisir immédiat. Des petits fruits rouges qui poussent au pied des haies, ça demande très peu de travail, et ça combine déco et plaisir gustatif. Je crois qu'il ne faut pas être trop pédago. Le rapport à la terre, à l'environnement, ça ne se théorise pas !



Les Hauts de Feuilly, Rhône.
Pompe à main de l'eau contenue dans la citerne



Les Hauts de Feuilly, Rhône. Jardin individuel

Sur les thématiques qui s'imposent aujourd'hui du développement durable et du changement climatique, comment faites-vous évoluer vos pratiques ?

On entre dans la révolution de la ville durable, des éco-quartiers. Le confort climatique et la régulation thermique nous occupent beaucoup. On va travailler avec l'arbre, la plante grimpante. On va prendre en compte l'ombre portée par l'arbre, selon le moment de la journée, selon les saisons : un arbre bien placé à l'ouest va ombrager une chambre le soir en été. Et on va travailler avec un arbre à feuilles caduques, qui laisse passer la lumière en hiver. Quant aux plantes grimpantes, elles ont pour intérêt d'absorber de l'énergie, cela permet de ne pas échauffer la paroi. Et puis on prend en compte l'évapotranspiration : l'émission de vapeur d'eau par un arbre peut représenter une baisse de température de 2 à 3 degrés, un véritable effet de fraîcheur invisible !

Enfin dans ce contexte, avec ces enjeux d'énergie et de climat, la manière de travailler évolue aussi : on est passé de l'architecte démiurge à une conception partagée, plus égalitaire. Nous travaillons systématiquement en équipe : architecte, paysagiste, hydraulicien... Les compétences techniques, la gestion des eaux, la connaissance des réseaux doivent être considérées ensemble, dans une intégration des compétences.